

Autorisation de construire

SECTEUR MOLLENS

Demande d'autorisation de construire
– Mise en conformité à l'autorisation
de construire délivrée le 12.07.2022,
Crans-Montana

Titre du projet de construction

Mise en conformité à l'autorisation de construire délivrée le 12.07.2022

Situation

Parcelle No 857, plan No 3, au lieu-dit 'Les Bellinzières' à Mollens

Zone

Zone résidentielle R2 du RCCZ de Mollens

Requérant et propriétaire

Philippe Kropf

Domicile:

Chemin Pontverre 8C

1232 Confignon

Auteur du projet

Solange Bressoud

CHE-350.562.388

Route de Nendaz 262

1996 Beuson (Nendaz)

Numéro de dossier

2021.043

Coordonnées

Y=2'606'265 X=1'129'563

Moyen de droit / Consultation

Les plans sont à disposition au bureau communal de Chermignon, Route Cantonale 45, 3971 Chermignon, uniquement sur rendez-vous au 027 486 19 00. Les observations ou oppositions éventuelles, dûment motivées, sont à adresser par pli recommandé au Conseil communal de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, dans les 30 jours suivant cette publication.

Point de contact

Commune de Crans-Montana - secteur Mollens

Avenue de la Gare 20, Case postale 308

3963 Crans-Montana

Délai

Expiration du délai: 18.11.2024